

UNE JEUNE BOULANGÈRE ENLEVÉE A PARIS EST DÉVALISÉE ET ABANDONNÉE DANS LA FORÊT DE ST-GERMAIN

Paris, 15 Janv. — C'est une bien curieuse aventure que celle qui est arrivée à une jeune boulangère de Compiègne-en-Picardie, Mme Penelope Lemoine, 22 ans.

Elle était partie, presque en plein jour, elle a été enlevée par deux inconnus, emmenée dans la forêt de Saint-Germain, et abandonnée en pleine nuit après avoir été dépouillée de son manteau et de son sac.

Voilà comment se produisent les faits, tels que les a racontés la mère de la victime. Il était environ 17 h. 30. Ma fille sortait d'un grand magasin de nouveautés attendait son autobus à l'angle du boulevard Haussmann et de la rue Cadourant. Les portières étaient ouvertes. Brusquement, ma fille fut un violent coup de côté, fut soulevée au terre et jetée dans l'auto, qui démarra à toute vitesse.

Un individu très blond, de teint mat, pouvait avoir 22 ans, lui mit un revolver sous le nez, lui disant : — Si tu cries, tu es morte !

L'auto passa la porte Maillot, gagna la forêt de Saint-Germain.

En plein bois, l'auto stoppa. Le chauffeur descendit ainsi que son complice et ordonna à Paulette de les suivre en lui déclarant, du reste : — Nous ne voulons que ton argent... et ne cries pas, ou bien je t'ouvre le nez.

Et l'un d'eux lui mit sous la gorge un couteau.

Ma fille effrayée, descendit de voiture. Les bandits la dépouillèrent alors de son sac à main, de son manteau de loutre, qu'elle venait d'acheter 2.500 francs, et de son portefeuille. Ils voulurent même lui ôter sa robe mais elle résista.

Ensuite ils s'enfuirent à toute allure. Au paravant, comme la voiture d'un maraîcher leur barrait la route, le chauffeur avait menacé le propriétaire. Ma fille fit le serment d'attendre au crépuscule, si tu ne nous laisses pas te connaître libre, je te brûle !

Ma fille, laissée seule en plein bois, dans la nuit, ses épaules et ses bras nus cinglés par le vent chargé de pluie, grelottait de terreur et de froid. Elle courut au hasard, droit devant elle. Au bout d'environ deux heures de marche, elle aperçut une petite lumière et se dirigea vers elle, lorsqu'un automobiliste, M. Beaudard, brocanteur à Saint-Germain, s'arrêta devant ses signaux et accepta de la conduire jusqu'au commissariat de police. Le commissaire après avoir enregistré le récit de la pauvre femme, la fit reconduire en taxi à son domicile.

UN CHAUFFEUR ASSASSINÉ PAR SES CLIENTS



(Keystone View et Co) La victime: LE CHAUFFEUR PERETTO

Paris, 15 Janv. — Un chauffeur de taxi, M. Peretto, 41 ans, a été assassiné hier nuit par deux clients qui l'ont abandonné dans la rue et ont fui avec la voiture.



(Wide World photos) Eugénie Pithi Georges Loos

Paris, 15 Janv. — Un chauffeur de taxi, M. Peretto, 41 ans, a été assassiné hier nuit par deux clients qui l'ont abandonné dans la rue et ont fui avec la voiture.

Paris, 15 Janv. — Un chauffeur de taxi, M. Peretto, 41 ans, a été assassiné hier nuit par deux clients qui l'ont abandonné dans la rue et ont fui avec la voiture.

Paris, 15 Janv. — Un chauffeur de taxi, M. Peretto, 41 ans, a été assassiné hier nuit par deux clients qui l'ont abandonné dans la rue et ont fui avec la voiture.

Paris, 15 Janv. — Un chauffeur de taxi, M. Peretto, 41 ans, a été assassiné hier nuit par deux clients qui l'ont abandonné dans la rue et ont fui avec la voiture.

Paris, 15 Janv. — Un chauffeur de taxi, M. Peretto, 41 ans, a été assassiné hier nuit par deux clients qui l'ont abandonné dans la rue et ont fui avec la voiture.

Paris, 15 Janv. — Un chauffeur de taxi, M. Peretto, 41 ans, a été assassiné hier nuit par deux clients qui l'ont abandonné dans la rue et ont fui avec la voiture.

Paris, 15 Janv. — Un chauffeur de taxi, M. Peretto, 41 ans, a été assassiné hier nuit par deux clients qui l'ont abandonné dans la rue et ont fui avec la voiture.

Paris, 15 Janv. — Un chauffeur de taxi, M. Peretto, 41 ans, a été assassiné hier nuit par deux clients qui l'ont abandonné dans la rue et ont fui avec la voiture.

Paris, 15 Janv. — Un chauffeur de taxi, M. Peretto, 41 ans, a été assassiné hier nuit par deux clients qui l'ont abandonné dans la rue et ont fui avec la voiture.

Les conférences de l'Université des Annales à Roubaix

La Féerie au théâtre : de Shakspeare à Barrie

PAR M. ANDRÉ MAUROIS

On aurait entendu hier une mouche voler pendant que M. André Maurois contait des histoires à ses auditeurs des Annales. C'était l'auteur de Mère qui parlait plus que celui de Dora et ces histoires-là étaient un peu des contes de fées, dont les grandes personnes sont aussi friandes que les enfants, quand c'est M. André Maurois qui se fait le conteur.

A l'écouter, nous eûmes tous pendant une heure charmante l'âme délicieusement naïve de Jean de La Fontaine, qui se promettait un plaisir extrême à entendre l'histoire de Peau-d'Âne.

Bien que nous vivions à présent sur le plan industriel, ainsi que le disait le brillant conférencier, voilà une excellente preuve par le fait que notre esprit conserve cette aptitude à l'illusion, cette faculté de concevoir la féerie dont M. Maurois a recherché les causes. N'est-ce pas parce que nous sommes encore bien pris de ces années où ce qui était là des dispositions naturelles, plus près encore de notre enfance qui vivait dans le merveilleux ?

Pour nous, sujets de l'âge industriel, l'accession dans le monde de la féerie est d'abord une question de décor. Faisons abstraction du visage moderne de nos villes, transportons-nous par la pensée en quelque solitude champêtre où les formes des arbres inanimés se prêtent à la métamorphose.

Le génie de l'écrivain aura vite fait de peupler ces lieux merveilleux de fantômes d'imaginaire. Ainsi surgit le Songe d'une nuit d'été, de Shakspeare.

Cette nuit d'été, celle de l'1^{er} mai, la Nuit de Walpurgis, selon les uns; mais plutôt la Nuit de la Saint-Jean, la plus courte de l'année, serait douée d'un mystérieux pouvoir. Les feux allumés cette nuit du 24 juin dans certaines de nos campagnes resteraient en témoignage de l'ancienne croyance populaire.

En cette nuit-là, l'illusion verse son baume sur les infortunes humaines. Dans l'œuvre de Shakspeare, où passent le nom Othello, la fée Titania, le lutin Puck, sous la voûte, par l'effet d'une plante merveilleuse, répand ses sortilèges sur des êtres qui viennent animer une forêt de rêve à Athènes, jusqu'à rendre la fée elle-même éprise d'un rustre qui porte le masque d'un âne. Illusion ! Heureusement, tout s'arrange au réveil.

L'écrivain anglais Barrie a transposé dans notre époque la fiction du Songe d'une nuit d'été. Un personnage mystérieux, qui méne tout, si vieux, si vieux qu'on ne peut le dire parce que la police s'en méfierait et qui n'est sans doute que le lutin Puck, a réuni dans la nuit de la Saint-Jean des invités qui ne savent pour quel motif. C'est qu'ils ont ensemble quelque chose de commun : ils ont pris à un moment dans la vie... union, carrière, le mauvais tournant, ils voudraient revenir à ce moment, faire l'autre choix, convaincus que leur infortune dépend de l'événement. Ils sont exaucés : précipités dans une forêt mystérieuse qui n'apparaît que cette nuit-là, ils peuvent reprendre leur décision.

Hélas ! la forêt les rend aussi malheureux, aussi coupables qu'ils y étaient entrés : leur bonheur ne dépendait pas de l'événement, mais de leur caractère, pour être devenu grand financier, le maître d'hôtel voleur n'en est pas moins resté voleur et cet égoïste reste encore sans foi auprès de celle qui le regrette de n'avoir pas choisie et de qui dépendait, disait-il, son bonheur.

C'est très bien de conter d'enchantement histoires, avec cette élégance, cet art consommé de la fiction qui rend l'attention palpitante... Cependant, M. André Maurois sait que l'auditeur aime emporter de ces causeries comme un petit lingot de vérités pures que l'on peut regarder et caresser de temps en temps.

On en trouve plusieurs dilués dans sa causerie ; mais le subtil psychologue, après avoir pris texte de la pièce de Barrie et d'autres œuvres contemporaines pour exprimer l'avis que tous les grands thèmes peuvent sans cesse être traités et refaits, nous laisse cette utile pensée que l'homme, au lieu de confier sa destinée aux événements, peut agir sur ceux-ci, les modifier à son égard par la volonté.

A. T.

L'ELECTION LEGISLATIVE DE MONTDIDIER

Notre excellent confrère le « Journal d'Amiens », publie la note suivante : Bien que la date de l'élection législative de Montdidier ne soit pas encore fixée officiellement, la campagne est commencée.

Les radicaux-socialistes, affiliés à la rue de Valois, ont choisi M. Doucard, conseiller général de l'Aisne, avec l'arrière-pensée évidente de refaire le cartel au second tour au profit du socialisme.

Il reste à désigner le candidat de l'arrondissement capable de faire sur son nom la concentration républicaine. Nous croyons que ce sera fait prochainement.

On sait qu'il s'agit de remplacer M. le comte de Lappé, décédé.

Outre les noms que cite le « Journal d'Amiens », on a déjà nommé celui de M. Lantier, directeur de « L'Homme Libre », démissionnaire du parti radical-socialiste lors de la formation du ministère Tardieu.

Il est probable que le candidat de l'arrondissement capable de faire sur son nom la concentration républicaine. Nous croyons que ce sera fait prochainement.

Il est probable que le candidat de l'arrondissement capable de faire sur son nom la concentration républicaine. Nous croyons que ce sera fait prochainement.

Il est probable que le candidat de l'arrondissement capable de faire sur son nom la concentration républicaine. Nous croyons que ce sera fait prochainement.

Il est probable que le candidat de l'arrondissement capable de faire sur son nom la concentration républicaine. Nous croyons que ce sera fait prochainement.

Il est probable que le candidat de l'arrondissement capable de faire sur son nom la concentration républicaine. Nous croyons que ce sera fait prochainement.

Il est probable que le candidat de l'arrondissement capable de faire sur son nom la concentration républicaine. Nous croyons que ce sera fait prochainement.

Il est probable que le candidat de l'arrondissement capable de faire sur son nom la concentration républicaine. Nous croyons que ce sera fait prochainement.

Il est probable que le candidat de l'arrondissement capable de faire sur son nom la concentration républicaine. Nous croyons que ce sera fait prochainement.

LES HIVERS DOUX

On a beau annoncer des sécheresses et des cyclones et peut-être même à cause de cela l'hiver, le grand hiver qu'on avait annoncé, ne vient toujours pas. Sauf dans les montagnes, où la neige est arrivée à son heure, mais pas toujours en quantité énorme, il pleut abondamment, surabondamment même, partout et en face de ce déluge, dans le vent et dans la brume, nombre de gens se demandent si, cette année encore, les saisons sont à l'envers et si nous allons continuer la série des hivers doux qui dure depuis plus de dix ans.

Entendons bien : on va me dire : « Et celui de l'an dernier fut-il donc béni ? » Evidemment, j'en conviens, il y eut trois semaines rudes, mais c'était-ce que trois semaines alors que le froid devrait normalement durer quatre mois et plus ! Il n'empêche que la température actuelle est désastreuse, la végétation part déjà, ça et là ; les bourgeons des rosiers et des lilas montrent les feuilles ; viennent le gel et adieu les fleurs et le reste.

Un peu d'équilibre serait le bienvenu au thermomètre comme au baromètre. Les hivers anormaux sont toujours une mauvaise affaire ; nous n'aimons pas nos vieux procédés qui nous attirent que :

Si l'hiver est de froid trop chic, Ne fait pas le paysan riche. Et encore :

Hiver, si tôt qu'il est trop beau, Nous promet un été plein d'eau.

Il est vrai que celui-ci est fort laid. Mais cela ne veut pas dire qu'il nous réserve une revanche au printemps...

Au cours des siècles, on a vu plus d'un hiver anormal. En 1421, les arbres fleurirent en mars et les vignes en avril ; on eut des cerises dès ce dernier mois. En 1529, il n'y eut pas une seule gelée ; en 1536, les jardins se couvrirent de fleurs dès le mois de janvier ; en 1572, l'année de la Saint-Barthélemy, les arbres bourgeonnèrent au début de l'année ; dès février, les enfants dénichaient les oiseaux. Cette année-là, et aussi en 1585, à Pâques, les blés étaient prêts pour la moisson.

En 1622, on n'alluma pas les cheminées une seule fois et les arbres furent en fleurs dès février. En 1709, jusqu'à la fin de janvier, le temps fut d'une douceur surprenante. Puis, tout à coup, le froid devint si vif que la Manche et la Méditerranée gélèrent et qu'un nombre considérable de gens moururent. En 1795-96, la végétation était très avancée quand le thermomètre baissa, soudain, au-dessous de huit degrés et s'y maintint durant quinze jours.

En 1821, on vit des pois en fleurs au mois de décembre et les seigles étaient mûrs à la saint Jean. Il y eut, cette année-là, des vendanges très abondantes et un excellent vin. Même en Russie, on ne souffrit pas du froid. En 1824, le thermomètre ne s'abaissa pas au-dessous de six à sept degrés en France, en Belgique, en Angleterre et en Suède. On peut citer encore, comme particulièrement étonnants, les hivers de 1832, 1835, 1845, 1839, 1866, 1882, 1883, 1884, 1888.

Tout près de nous, celui de 1920 fut exceptionnel ; en février, la température était particulièrement douce ; les arbres fleurirent dès le début de mars. Souhaitons que, cette année, il n'en soit pas ainsi... Jacques Roziers.

Le naufrage d'un hydravion italien en Méditerranée

Dans l'île Andros, les funérailles de l'aviateur italien Borgia ont eu lieu avec solennité, en présence des autorités et d'un représentant du Gouvernement.

Dans l'île de Tinos, la mer a rejeté un second cadavre appartenant aussi, probablement, à l'équipage de l'hydravion italien qui s'est perdu. Le corps a été aussitôt enterré, à cause de sa décomposition avancée.

Enghien-les-Bains, 15 janvier. — Un drame s'est déroulé, aujourd'hui à Enghien-les-Bains, dans une coquette villa « Les Tamaris », située en bordure du lac.

Depuis six semaines, le deuxième étage était loué à M. Jean Dethire, représentant de commerce. Dans cet appartement meublé, M. Dethire recevait de temps à autre M^{lle} Berthe Daubéze, dont le mari est capitaine.

Ce matin vers 11 h. des coups de revolver ont mis la villa en émoi. M. Dethire venait de tuer son amie alors que M^{lle} Daubéze se disposait à s'en aller. Puis, retournant son arme contre lui, il a tiré deux autres balles.

Le parquet de Toulouse s'est transporté sur les lieux. Les magistrats se sont présentés à l'hôpital de Montmorency vers 10 h. alors que le mourant venait d'expirer.

Une rencontre sanglante entre policiers et grévistes en Allemagne

Quatre tués et vingt-cinq blessés

Chemnitz, 15 janvier. — Une rencontre sanglante a eu lieu cet après-midi à Hartmannsdorf, près de Chemnitz, entre les grévistes et des sans-travail et la police. Les policiers, ayant été bombardés à coups de pierre par des ouvriers manifestant devant le tribunal de l'endroit, firent feu sur la foule.

Des manifestants, qui menaçaient de détruire une fabrique dont 180 ouvriers étaient en grève, étaient au nombre de plus de mille, tandis que les policiers n'étaient que vingt.

L'AFFAIRE D'ESCROQUERIE DE LA REGION DE CAUDRY

Le titre « Les rafles de l'Épaveur dans la région de Caudry », nous relations les escroqueries dont s'est rendu coupable un ancien employé de banque, Gustave Place, âgé de 31 ans. Cet individu, après avoir été forcé de quitter son emploi au Crédit Lyonnais où il avait commis certaines malversations, avait fondé, comme nous l'avons dit, un cabinet d'affaires. Grâce à ses connaissances en matière de Bourse, il avait réussi à se voir confier des titres assez nombreux qu'il était chargé de placer le plus avantageusement possible.

On sait comment il s'y prit : il vécut très largement des ressources que lui procuraient ses clients trop confiants, dont il ne fit d'ailleurs que des dupes.

Lorsqu'il apprit qu'une première plainte avait été déposée contre lui et qu'il ne pouvait faire face aux remboursements exigés par une partie de ses clients, Gustave Place prit la fuite lundi dernier.

Depuis lors des plaintes affluèrent, ce qui permit de croire que les victimes de l'habile escroco sont nombreuses. On évalue quant à présent le montant des détournements à un million de francs. De ce fait, il est des familles qui connaissent une certaine aisance et qui se voient ruinées. C'est ainsi qu'on signale le cas de deux ménages de Viesly qui ont laissé entre les mains de Place 180.000 francs.

Rappelons que ces plaintes ne se rapportent pas seulement aux escroqueries que l'indélicat homme d'affaires a commises, mais encore à des faux et usage de faux et à émission de chèques sans provision.

L'AFFAIRE GIMENEZ

A propos de l'affaire Gimenez, le détenu de Licos, mort dans des circonstances particulièrement douloureuses, M. Vermesse, maire de Licos, a adressé à notre excellent confrère « La Dépêche », de Lille, une protestation relative aux attaques dont furent l'objet le docteur Jacquemart et le directeur de la prison.

Il y a plus de trente ans, dit-il, que je connais M. le docteur Jacquemart, et j'affirme que jamais sa réputation de médecin sérieux, dévoué et parfaitement honorable n'a été entachée. On a parlé à cet homme à la fois modeste, distingué et délicat de paroles grossières et cruelles et le mot s'impose — qui ne sont que trop courantes sur les lèvres de ses calomniateurs, mais tous ceux qui connaissent M. le docteur Jacquemart savent qu'il est impossible que ces paroles soient sorties de sa bouche, comme il le répète que ce praticien consciencieux ait pu, un seul instant, employer les procédés indignes qu'on lui reproche.

En le visant, on espérait atteindre également M. le Directeur de la Maison centrale, homme de devoir, aussi discret que consciencieux et juste. Ses supérieurs ont d'ailleurs apprécié sa haute valeur et son dévouement plus à faire. Il n'est que trop évident que cette campagne de calomnies n'a pas pu atteindre l'honneur de nos deux condoties : elle avait d'ailleurs d'autres fins moins avouables encore.

L'aventure d'un Bruxellois tombé malade à Lille

M. Lefebvre, directeur d'un palace à Bruxelles, était venu passer deux mois en France et tomba malade à Lille. Il lui fut impossible durant quelques semaines de retirer les correspondances qu'il s'était fait adresser poste restante à Paris.

Pendant cette période, fut émis un chèque de 68.000 fr. qui resta sans provision. Le Gouvernement belge réclama l'extradition de M. Lefebvre qui fut arrêté à Lille et transféré à la prison de Cuincy, en attendant sa comparution devant la Chambre des mises en accusation.

Mais le directeur de palace n'aura pas à se présenter devant les magistrats français ; en effet, son avocat M. Vanhoucke a été informé télégraphiquement, hier, que la somme de 68.000 francs venait d'être déposée en banque et que l'ordre de libération de son client serait transmis aujourdhui jeudi à la maison cellulaire de Cuincy.

Les détournements de Ramond au Louvre



L'agent comptable RAMOND qui, comme on le sait, est poursuivi pour avoir détourné 500.000 fr. du Louvre où la police a perquisitionné dans le bureau qu'il occupait au Musée national.

L'idée de petit Pierre était bonne ; on l'adopta.

Et, pendant que Nathalie regardait le fanal au bout d'une pelote, qu'elle descendait au fur et à mesure, le petit homme enjamba la margelle, s'agrippa à la corde et disparut dans l'orifice.

Théodule, M. Félix, sa femme, regardèrent le point lumineux qui s'enfonçait ; on ne voyait, de petit Pierre, qu'une forme imprécise, une sorte de boule qui filait dans le vide ; mais on l'entendait qui criait sans cesse :

Balaise la lanterne !... Encore !... Pas si vite !... Assez !... Pendant quelques secondes, la lanterne se balança immobile ; puis, la voix de petit Pierre arriva, vibrante, coupée de halètements.

— J'ai vu !... J'ai vu !... Il y a une crevasse !... Un homme étendu !... Théodule et M. Félix se regardèrent consternés.

Une crevasse ! Un homme étendu ! Déjà Petit Pierre remonta ! Il était pâle d'émotion, mais sa contenance restait assurée. Si étrange décoloré qu'il venait de faire l'avait impressionné, il s'efforçait de n'en rien laisser paraître.

— Oui ! oui ! disait-il. A cinq ou six mètres de profondeur, autant que je puis en juger, il y a dans la maçonnerie une grande fissure. Dans cette fissure, un homme est étendu sur le ventre, la tête en avant, et n'a pu voir son visage, mais il est immobile, mort ou évanoui, je ne sais pas ; je n'ai pas osé le toucher.

L'instant n'était pas aux vains confabulations. Quel était ce malheureux. Comment se trouvait-il là ? D'où venait-il ? Peu important. L'essentiel était de lui porter secours au plus vite.

— L'échelle ! fit Théodule. C'est moi qui vais descendre.

En un clin d'œil, l'échelle fut détachée du pignon où elle s'adossait, mais ce ne fut pas chose aisée de l'introduire dans le puits à cause de la surélévation de ses bords.

Il fallut donc la dresser contre le sous-sol extérieur de la maçonnerie au moyen d'une corde que M. Félix tira de toutes ses forces. Quand elle fut debout, Théodule monta sur l'établissement et le souleva en s'aidant de précautions pour la maintenir en équilibre ; puis, la laissant glisser à petites secousses, il réussit à la descendre perpendiculairement.

Bientôt elle toucha le fond ; on la fixa solidement par le haut et le bohème enjamba, à son tour, la margelle.

DERNIERE HEURE

A LA HAYE

La mobilisation de la créance sur l'Allemagne

La Haye, 15 janvier. — A l'issue du dîner offert ce soir par la délégation allemande aux représentants de la France, à la Conférence de La Haye, une conversation très importante s'est engagée au sujet de la mobilisation de la créance sur le Reich. Du côté français, on estime que la Banque des règlements internationaux est l'organisme tout naturellement désigné pour procéder aux opérations de mobilisation. On estime également que les emprunts que l'Etat allemand aurait besoin de contracter pour ses services publics, Postes et chemins de fer, devraient être financés par la B. R. I. Ainsi serait évitée la concurrence entre l'Institut boursier qui aurait pour conséquence l'élévation du taux de l'intérêt au détriment du Reich lui-même.

Il semble que, dans les milieux allemands, on commence à être impressionnés par l'argumentation française ; mais les dirigeants du Reich exigent de mettre leurs opérations de crédit sous la dépendance de la B. R. I., surtout pour l'avenir. Vers 23 heures, MM. Tardieu et Louchet se sont retirés, ainsi que MM. Curieux et Wirth. Seul, M. Henry Chéron a poursuivi ses conversations avec son collègue allemand, le docteur Moldenhauer. A minuit, l'entretien se prolongeait encore.

LA JOURNÉE DE TRAVAIL DANS LES MINES

Genève, 15 janvier. — La conférence des pays producteurs de charbon n'aura encore se mettre d'accord sur la durée de la journée de travail dans les mines, descente et remonte comprises. Le groupe ouvrier demande la journée de 7 heures. Le représentant du gouvernement anglais a proposé 7 h. 1/2. Le groupe patronal s'en tient à la journée de 8 h. Aucun vote n'est encore intervenu.

LE COLONEL VUILLEMAIN va traverser le Sahara en avionnette avec sa femme et son fils

Alger, 15 janvier. — Le colonel Vuillemain commandant de l'aviation d'Algérie, est parti ce soir de Ragnano, dans une avionnette de 60 CV avec sa femme et son fils âgé de quatre ans, pour une traversée du Sahara par le Tanenouf, vers Gao et Niamey.

UNE RELIGIEUSE REÇOIT LA CROIX DE LA LEGION D'HONNEUR

Paris, 15 janvier. — Par décret rendu sur la proposition du ministre du Travail, est nommée dans la Légion d'honneur, au grade de chevalier, Mme Berthe Houdent, en religion Mère St-Bernard, religieuse prieure de la communauté des Augustines hospitalières à Rouen. La religieuse compte 51 ans de services hospitaliers.

Un legs de 400.000 francs à l'Institut de France

Paris, 15 janvier. — L'Institut de France réuni, cet après-midi, en séance trimestrielle, a accepté un legs universel estimé à 400.000 francs environ, qui a été consenti par M^{lle} Vve Gibon. Les revenus devront être partagés chaque année en parties égales et attribuées sur proposition de l'Académie des Sciences à un médecin ou à un interne des hôpitaux victime du devoir ou à leur famille si elle est dans le besoin, ou encore, à défaut de candidat remplissant ces conditions, à une personne qui aura pris dans l'année un brevet d'invention et aura besoin d'être aidée soit pour l'exploitation de ce brevet, soit pour continuer ses recherches.

Un drame à Enghien-les-Bains

Enghien-les-Bains, 15 janvier. — Un drame s'est déroulé, aujourd'hui à Enghien-les-Bains, dans une coquette villa « Les Tamaris », située en bordure du lac.

Depuis six semaines, le deuxième étage était loué à M. Jean Dethire, représentant de commerce. Dans cet appartement meublé, M. Dethire recevait de temps à autre M^{lle} Berthe Daubéze, dont le mari est capitaine.

Ce matin vers 11 h. des coups de revolver ont mis la villa en émoi. M. Dethire venait de tuer son amie alors que M^{lle} Daubéze se disposait à s'en aller. Puis, retournant son arme contre lui, il a tiré deux autres balles.

Le parquet de Toulouse s'est transporté sur les lieux. Les magistrats se sont présentés à l'hôpital de Montmorency vers 10 h. alors que le mourant venait d'expirer.

Une rencontre sanglante entre policiers et grévistes en Allemagne

Quatre tués et vingt-cinq blessés

Chemnitz, 15 janvier. — Une rencontre sanglante a eu lieu cet après-midi à Hartmannsdorf, près de Chemnitz, entre les grévistes et des sans-travail et la police. Les policiers, ayant été bombardés à coups de pierre par des ouvriers manifestant devant le tribunal de l'endroit, firent feu sur la foule.

Des manifestants, qui menaçaient de détruire une fabrique dont 180 ouvriers étaient en grève, étaient au nombre de plus de mille, tandis que les policiers n'étaient que vingt.

Marché des changes à Japong

London: sur Paris, 129.90; Bruxelles, 340.60; New York, 4.42 1/2; Hong Kong, 100.00; Cebu, 100.00; Calcutta, 100.00; Bombay, 100.00; Madras, 100.00; Singapore, 100.00; Yokohama, 100.00; Hankow, 100.00; Shanghai, 100.00; Canton, 100.00; Haiphong, 100.00; Saigon, 100.00; Indochine, 100.00; Philippines, 100.00; Siam, 100.00; Thaïlande, 100.00; Malaisie, 100.00; Indonésie, 100.00; Australie, 100.00; Nouvelle-Zélande, 100.00; Afrique du Sud, 100.00; Amérique du Nord, 100.00; Amérique du Sud, 100.00; Europe, 100.00; Asie, 100.00; Océanie, 100.00; Méditerranée, 100.00; Baltique, 100.00; Scandinavie, 100.00; Russie, 100.00; Turquie, 100.00; Grèce, 100.00; Espagne, 100.00; Portugal, 100.00; Italie, 100.00; France, 100.00; Belgique, 100.00; Pays-Bas, 100.00; Suisse, 100.00; Danemark, 100.00; Suède, 100.00; Norvège, 100.00; Finlande, 100.00; Pologne, 100.00; Tchécoslovaquie, 100.00; Hongrie, 100.00; Roumanie, 100.00; Yougoslavie, 100.00; Serbie, 100.00; Bulgarie, 100.00; Roumanie, 100.00; Grèce, 100.00; Espagne, 100.00; Portugal, 100.00; Italie, 100.00; France, 100.00; Belgique, 100.00; Pays-Bas, 100.00; Suisse, 100.00; Danemark, 100.00; Suède, 100.00; Norvège, 100.00; Finlande, 100.00; Pologne, 100.00; Tchécoslovaquie, 100.00; Hongrie, 100.00; Roumanie, 100.00; Yougoslavie, 100.00; Serbie, 100.00; Bulgarie, 100.00; Roumanie, 100.00; Grèce, 100.00; Espagne, 100.00; Portugal, 100.00; Italie, 100.00; France, 100.00; Belgique, 100.00; Pays-Bas, 100.00; Suisse, 100.00; Danemark, 100.00; Suède, 100.00; Norvège, 100.00; Finlande, 100.00; Pologne, 100.00; Tchécoslovaquie, 100.00; Hongrie, 100.